



IX^e RENCONTRE D'ÉCOLE – EPFL, 23 JUILLET 2026, SAO-PAOLO

Passé à l'analyste : apories du témoignage

Prélude 3

Au-delà des nominations, l'intérêt principal de la passe est de maintenir ouverte la question de l'acte analytique et du désir du psychanalyste qui rend cet acte possible. Or ce désir que Lacan spécifie, en 1964, comme désir d'obtenir la différence absolue¹, n'advient qu'en fin d'analyse. Ce que le cartel de la passe a donc à interroger c'est si ce nouveau désir est advenu chez le passant.

Dire que le désir du psychanalyste est ce qui rend possible l'acte analytique c'est attribuer à ce désir un caractère performatif. Ceci implique que ce désir n'est vérifiable que lorsque l'acte a eu lieu, mais pour des raisons de temporalité, tout ce que le cartel peut faire c'est interroger si les conditions sont réunies pour que l'acte analytique puisse avoir lieu. Et une des conditions c'est que le passant ait assumé sa propre différence.

La différence absolue concerne l'identité, soit ce que l'individu a de plus singulier et qui ne doit rien aux identifications à l'Autre. Si on tient compte des derniers apports de Lacan, on peut envisager cette différence comme le réel qui constitue l'«Unarité» de la jouissance du *parlêtre*². Or si le sujet ne veut rien savoir de son être de jouissance c'est parce que le réel hors-sens, qui y est en jeu, le désubjectivise, en destituant les signifiants avec lesquels il essaye de se représenter.

Néanmoins, ce n'est pas parce que le sujet ne veut rien en savoir, que ce réel - rebelle à la pensée - se laisse oublier. La preuve en est qu'il émerge répétitivement dans les différentes formations de l'inconscient (lapses, actes manqués, rêves, symptômes). C'est même cette répétition qui, dans une analyse, permet de le repérer et d'y reconnaître la marque d'une jouissance singulière. La reconnaissance de cette marque - qui équivaut à l'identification au symptôme - pourrait s'énoncer comme ceci : « je suis ce mode de jouissance qui détermine mes actes et mes dits ». Autant dire, que la fin de l'expérience du divan aboutit à la subversion du « je pense donc je suis ».

C'est à cette subversion du sujet cartésien - réduit à sa représentation de pensée- que Lacan fait allusion, lorsqu'en 1967, il précise que l'aporie du compte-rendu de l'acte analytique

¹ Lacan J. (1964) *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Séminaire XI, Paris, Seuil, 1973, p. 248

² Le *parlêtre*, constitutif de l'inconscient réel, désigne à la fois, l'être de manque et l'être de jouissance.

résulte du fait que dans cet acte « l'objet y soit actif et le sujet subverti³ ». Ceci se traduit par le fait que dans l'acte, l'analyste ne pense pas car la pensée est impuissante à saisir le réel. C'est pourquoi l'analyste « se fait de l'objet *a* », soit cet objet *plus-de-jouir*, que l'analysant transfère sur lui. Or c'est bien en se prêtant à représenter cet objet que l'analyste permet à l'analysant de reconnaître sa différence absolue. Et c'est précisément en cela que le désir de l'analyste est performatif. Soulignons néanmoins, que soutenir cet acte où l'analyste ne pense pas, résulte de la conclusion qui s'impose quand on a pris le temps de penser la psychanalyse.

L'identification au symptôme, en fin d'analyse, ne va pas sans assurer une modalité singulière de lien avec le partenaire sexuel, mais elle implique, avant tout, que l'analysant a pris en compte le savoir sans sujet qui git dans le réel. Le *hic* c'est qu'en voulant vérifier si c'est le cas chez le passant, le cartel de la passe se confronte à cette aporie qui tient au fait que dans l'inconscient réel, on y est comme *parlêtre*, mais on ne peut pas s'y retrouver comme sujet pensant. Or, le témoignage provient d'un sujet qui pense. Si donc : « là où je pense, je ne suis pas » et « là où je suis, je ne pense pas », qu'est-ce qui peut faire preuve que le sujet a pris en compte le réel qui l'identifie ? Lacan répond : la satisfaction qui marque la fin de l'analyse⁴. Cet affect fait preuve, en tant qu'il témoigne d'un savoir y faire avec le réel de son symptôme, qui met un terme à la *joui-sens* de la vérité menteuse.

Concluons néanmoins que loin d'être un effet automatique de la cure, la satisfaction résulte d'une option éthique, soit d'une réponse de l'être à ce qu'il découvre du réel qui l'identifie et qui lui faisait horreur avant l'analyse. Et c'est bien cette option éthique que le cartel de la passe doit évaluer chez le passant car seule cette option peut lui permettre de reconnaître la différence absolue chez ses analysants. Soulignons enfin, qu'au-delà de l'évaluation, ce qui dans la passe peut faire enseignement pour l'École c'est la production de savoir, résultant de ce que le passant a appris dans son trajet analytique.

Rosa Guitart-Pont
(secrétaire, pour l'Europe, du CIG 2025-2026)

³ Lacan J. *La méprise du sujet supposé savoir*. Conférence prononcée à Naples le 14 décembre 1967, publiée dans *Scilicet* n° 1 pp 31-41

⁴ Lacan J. *Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI*. Dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 572